



Sainte Marine de Bithynie

On ne sait comment s'appelait le père de sainte Marine. C'est pourtant lui qui fit d'elle un moine, ce qui obligea la sainte à mentir durant toute sa vie. Ce n'est en effet qu'à sa mort que l'on constata que celui que l'on croyait être le frère Marin était une femme... En cela son histoire ressemble par bien des points à celle de sainte Marguerite que je te raconte ailleurs.

Marine perdit sa mère alors qu'elle sortait à peine de l'enfance et ne souhaitait rien tant que de vouer sa vie à Jésus. Son père, la période de deuil achevée, entendit l'appel de Dieu et décida de se faire moine; toutefois, père aimant et mari douloureux, il ne voulait pas se séparer de Marine, alors âgée de 17 ans. Ils décidèrent que, sa période de noviciat passée, il proposerait au père abbé de prendre parmi ses moines celle qu'il ferait passer pour son fils et qu'il l'appellerait désormais Marin.

Vois-tu, tendre Aprica, tu crois peut-être qu'il ne fait jamais aucun doute qu'un homme est un homme et une femme une femme. Mais la chose n'est pas si assurée. Dans le cours même de ta jeune vie, tu t'es toi-même demandé si tu pourrais être autre que tu ne l'es; ou si tu aurais pu naître autre; ou si le garçon

que tu sens parfois remuer en toi pourrait un jour se manifester jusque dans la forme de ton corps. Tout cela, bien des gens le ressentent. Seuls les sourds à eux-mêmes et aux autres n'y entendent rien.

Eh bien, nombreux sont les hommes et les femmes qui savent qu'ils ne sont pas dans leur tête, leur cœur et leur âme, ce qu'ils paraissent être dans leur corps. Quelques-uns d'entre eux finissent par former leur corps selon les vœux de leur âme et les nécessités de leur vie, soit en cachant leur corps physique aux regards, comme le fit Marine, soit en acceptant, malgré les souffrances et les incertitudes, de donner à leur corps une forme selon leurs vœux.

Je ne sais si sainte Marine se sentait homme ou femme, et cela n'a aucune importance: elle se voulait simplement la servante de Notre Seigneur Jésus Christ et des créatures de Dieu; cela, je le sais, et c'est ce qui m'importe. On découvrit à sa mort qu'elle était femme. Et cela non plus ne m'importe guère. Pour s'être fait passer pour un homme, elle fut même accusée d'avoir violenté et rendu mère une jeune fille et en fut lourdement punie. Et c'est là l'épisode que je veux te raconter...

Marin était moine depuis une dizaine d'années quand son père vint à mourir. De tous les moines de ce monastère de Bithynie où il s'était retiré, Marin témoignait la plus grande humilité, la piété la plus ardente et l'obéissance la plus patiente. C'est à lui que l'on avait confié la tâche de ramener le bois de chauffage, ce qu'il faisait, trois ou quatre fois par an, en partant pendant des journées avec son chariot et ses bœufs. Il logeait

alors dans une auberge très passante et fréquentée par les soldats d'une garnison toute proche. L'activité et le bruit ne dérangent pas Marin. Il logeait près de ses bœufs, dans l'étable de l'auberge, se contentant, pour toute nourriture, de pain et d'oignon.

Or il arriva que, lors de l'une de ses haltes, il fut accueilli par des cris, des pleurs et des menaces. On fit venir la fille de l'aubergiste. Son ventre s'était arrondi et Marin s'en réjouit. Il pensa à la Vierge Marie. Il savait que toute naissance était sanctifiée par celle de Notre Seigneur Jésus Christ. Il regarda la jeune fille en souriant. Pendant ce temps la foule grondait. On pressait la jeune fille de parler. On lui demandait de répéter à cette saleté de moine tout ce qu'elle avait avoué. "C'est lui, c'est frère Marin, qui m'a fait cet enfant" dit la petite en sanglotant. La foule hurla. "Il semblait bien gentil pourtant et parlait très doucement. Il me disait des choses si belles". Et elle sanglotait toujours plus. "Et puis. Et puis, il est devenu plus pressant, plus violent... S'il ne m'avait pas menacée, je n'aurais pas succombé. C'est frère Marin. C'est bien frère Marin" dit-elle toute tremblante. Et elle s'évanouit. "Pauvre petite, pensait Marin, quelle douleur elle porte. Et quel trouble l'agite!". On lui posa des questions... Il ne répondit pas. On l'accusa. Il se borna à baisser la tête. On y vit un aveu. On le conduisit jusqu'au monastère. L'abbé, d'abord incrédule, lui posa des questions. Marin ne disait toujours rien. Perplexe, embarrassé, meurtri, outré, scandalisé, l'abbé le condamna à quitter la communauté, lui consentant simplement un abri sous les murs du monastère, le chargeant des mêmes tâches tout en lui interdisant de se mêler aux frères.

“ Cette petite ment parce qu’elle souffre et qu’elle a peur, se disait Marin. Moi-même, si je n’avais pas menti, je n’aurais jamais été acceptée dans la vie régulière des moines. J’ai eu mes raisons. Elle doit avoir les siennes. Elle craint son véritable violeur ; elle sait qu’elle n’a rien à craindre de moi. Le mal qu’elle souffrirait à dire la vérité serait plus grand que celui qu’elle risque en la taisant. Et si je tentais de la dénoncer, elle souffrirait deux fois. Quant à moi, mon Dieu, je vous rendrai grâce en toute situation, que je sois accusée par les hommes ou reconnue innocente ne change rien à ma vie près de vous. Dans tous les cas, je sais que, dans mon cœur et dans mon corps, je suis pure à vos yeux. Que votre grâce aide cette pauvre petite à supporter son mensonge, comme vous l’avez fait pour moi, et à élever son enfant. Et donnez à son violeur la force de se repentir.”

Ainsi priait frère Marin, et Dieu souriait en l’écoutant.

Lorsque l’enfant fut sevré, on s’aperçut que la mère ne pourrait seule en supporter la charge ; l’abbé décida donc que frère Marin devrait le nourrir et l’instruire selon les commandements de Dieu. Marin s’en réjouit ; l’étable aux bœufs s’illumina de la présence de l’enfant à qui Marin servit et de père et de mère et de frère et de précepteur à tel point que l’Abbé finit par autoriser Marin à reprendre une cellule dans le monastère et à participer à nouveau à la vie de la communauté.

Ce n’est, comme je te l’ai dit, qu’à sa mort, qu’on connut le secret de frère Marin. On l’appela d’abord Marine la Déguisée, avant de reconnaître en elle une sainte de Dieu.

Les aventures de ce genre ne sont pas rares et ne concernent pas seulement sainte Marguerite et sainte Marine. Ainsi, quelques

années après la mort de Marin, un autre moine, Jean des Anglais, fut élu pape par le peuple assemblé en raison de la vertu de sa vie, la force de son intelligence et l'étendue de son savoir. On s'aperçut que Jean était une femme quand il accoucha en pleine procession, ce qui créa un grand émoi dans la foule des fidèles comme dans les rangs de l'Église.

On dit que, pour prévenir à l'avenir ce genre de bétise, on décida non seulement que les papes ne seraient plus élus par le peuple, mais que l'on s'assurerait désormais de leur sexe... Toutefois la chose demeure trouble malgré tout, et je vais te dire pourquoi.

Après la mort de la papesse Jeanne, on décida donc, dit la légende, de vérifier le sexe de chaque nouveau pape selon une méthode si secrète que je ne la connais pas. Sa vérification faite, le cardinal vérificateur se présente devant l'assemblée et annonce :

“Nous avons un pape”

Tu dois savoir qu'il prononce ces mots en latin, la langue universelle de l'église universelle. “Habemus papam” dit le cardinal vérificateur.

Tu remarqueras que le latin dit en deux mots, ce que le français dit en quatre.

Et, présentant les résultats de sa vérification, il ajoute :

“Duo habet”.

Ce qui en français peut se traduire de deux façons :

“Il en a deux”.

ou encore :

“Elle en a deux”.

Tu remarqueras aussi que le cardinal se garde de préciser la nature des “deux” attributs, laissant à chacun le soin de compléter la phrase rituelle selon son savoir, ses préjugés ou son imagination.

Et il ajoute encore :

“Et bene pendentes”...

Ce que tu traduiras par :

“Et bien pendantes” ou “et elles pendent bien” ou encore “et bien pendants” ou “et ils pendent bien”.

Ce qui permet à chacun de rapporter cette forme pendante à l'attribut qui lui convient le mieux, et au cardinal vérificateur de limiter les risques d'erreur.

Et l'assemblée unanime peut dire :

“Deo gratias”.

“Dieu soit loué” ou “nous rendons grâce à Dieu”.

D'ailleurs, le rituel connaît des variantes qui permettent bien de faire face à toutes les situations...

Il peut arriver que le vérificateur doive dire :

“Est unus”.

“Il n'y en a qu'un” ou “il / elle n'en a qu'un”.

dans ce cas, l'assemblée répond :

“Sufficit”.

“C'est suffisant”.

et si l'état des lieux obligeait le cardinal à dire :

“Est nullus”.

“Il n'y a rien” ou “Il/elle n'a rien”.

“Deus prodivebit”.

“Dieu y pourvoira” ou “c'est le problème de Dieu”, répondrait l'assemblée...

Je te laisse, ma chère Aprica, méditer là-dessus...